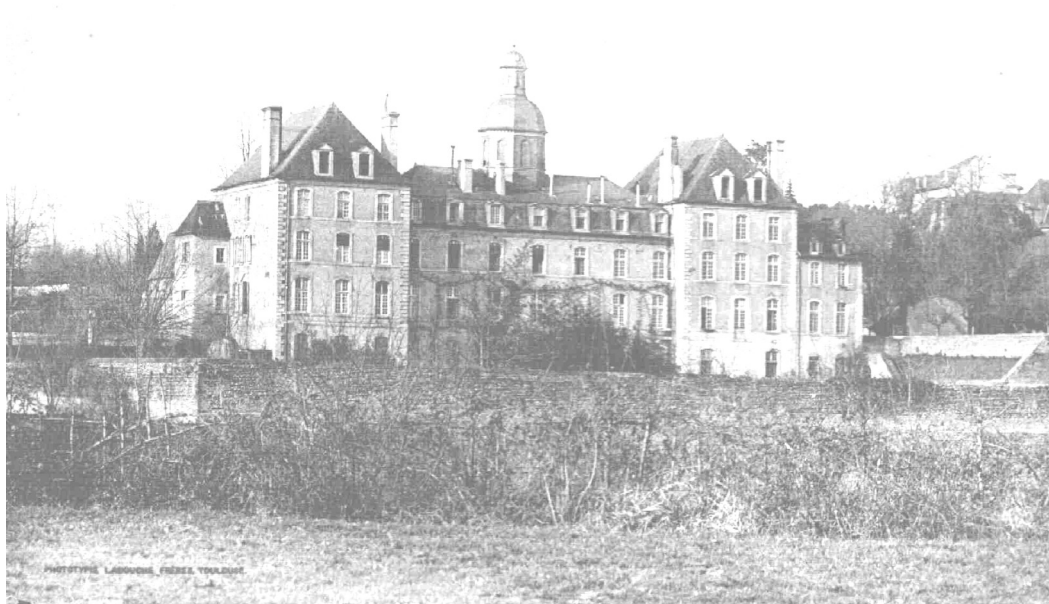


Journal de l'Ecole Normale

510. - L'ESCAR. - L'ECOLE NORMALE



N°3 23 avril 2005

1905-2005 : un siècle de laïcité

La loi du 9 décembre qui prononce la séparation des Eglises et de l'Etat est considérée comme le texte fondateur dans notre pays de la laïcité. Elle a incontestablement modelé la société moderne tant par sa portée symbolique que par ses propres dispositions.

Votée dans un contexte conflictuel, cette loi de rupture mettant fin à un régime centenaire instauré par le Concordat de 1801 - encore en vigueur de nos jours en Alsace et en Moselle - a le mérite d'avoir contribué à la pacification des esprits.

L'inspiration de la loi de séparation est, en effet, de tolérance. La séparation n'est pas l'ignorance des cultes : elle ne combat ni ne rejette les options spirituelles différentes des hommes, mais les limite juridiquement et constitutionnellement à la sphère privée.

La loi de 1905 organise de fait, la coexistence, au sein de la République laïque et démocratique, d'hommes libres de croire ou de ne pas croire. Valeur, dès lors, fondamentale de notre République, la laïcité est en grande partie entrée dans l'Etat par son école à qui est confié mandat d'instruire les jeunes élèves pour qu'ils deviennent des citoyens libres.

La laïcité est, en effet, un idéal positif d'affirmation de la liberté de conscience, de l'égalité des croyants et des athées et de l'idée que la loi républicaine doit viser le bien commun et non pas l'intérêt particulier.

Pratiquer la laïcité, c'est proclamer cet idéal de liberté, d'égalité et d'universalité. Pratiquer la laïcité, ce n'est pas nier les différences entre les élèves, les croyances personnelles, les mémoires blessées, les affirmations identitaires. Pratiquer la laïcité, c'est montrer qu'elle seule permet la coexistence des différences et, par la transcendance des diverses options philosophiques et religieuses, autorise le vivre ensemble des individus libres et évolutifs. Pratiquer la laïcité, ce n'est donc pas exclure mais faire entrer dans la République.

Le rôle de l'école publique dans cet apprentissage d'une citoyenneté libre, tolérante et responsable est primordial. Chaque éducateur se doit d'adopter une attitude laïque, parfaitement respectueuse de la liberté de chacun et donnant à tous les moyens de l'exercer.

C'est à ce prix que la laïcité née de la loi de 1905 continuera à favoriser la cohésion sociale, la fraternité entre les citoyens et la concorde entre les peuples.

Jean-Michel EPLE

Inspecteur d'académie

Directeur des services départementaux des Pyrénées-Atlantiques



Promotion 1905-1908

LE MOT DU PRESIDENT

2005 : Pierre Barets s'en est allé, la maladie a eu raison de sa formidable énergie. Avec sa disparition, l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Lescar se trouve orpheline.

Tout au long de sa vie, Pierre Barets fut l'animateur infatigable de l'Amicale, tout d'abord lorsque l'Ecole Normale était en activité, puis lors de son réveil en 2002. Cette E.N. de Lescar était une grande partie de sa vie. Lui qui fut professeur à l' E.N.S.E.P., secrétaire puis président national de l'U.S.E.P., promoteur des lendits, il a voulu que nous ne gardions de lui que : " ancien élève de l'Ecole Normale d'instituteurs de Lescar".

Pierre Barets était un rassembleur qui voulait maintenir les liens entre les anciens "normalos". Humaniste, homme de conviction, attaché à la laïcité, il était l'Ami pour tous ceux de sa génération. Pour ses anciens élèves, il fut un éducateur, un père veillant à ce que nous soyons, nous les futurs maîtres de l'école de la République, exemplaires. Il n'a jamais perdu la trace de ses "petits", manifestant son amitié lors des moments forts de leur vie.

Il laisse un grand vide, et ce 23 avril, il sera présent dans toutes les conversations.

2005 : C'est aussi l'aboutissement d'un projet cher au cœur de Pierre Barets : la pose d'une plaque sur le mur du Lycée Jacques-Monod qui fut sa chère Ecole Normale. Mme Couret, proviseur du Lycée, a collaboré étroitement avec nous pour mener à bien cette opération. Cette année encore, elle nous reçoit dans ses murs, consciente de l'émotion que chacun de nous éprouvera en franchissant le portail de l'établissement.

2005 : C'est aussi le centenaire de la séparation des Eglises et de l'Etat. Le principe de laïcité a guidé nos actions d'éducation tout au long de notre vie professionnelle. La laïcité semblait être une valeur appartenant au passé pour l'opinion publique. Le choc des cultures l'a faite renaître, et elle est apparue comme une garantie de l'intégration des peuples arrivant dans notre pays ; elle garantit la liberté des cultes, la liberté de penser, et il est regrettable que nos dirigeants, au plus haut niveau, n'hésitent pas à la bafouer.

2005 : L'outil informatique au service de l'Amicale. José Véron-Durand (promo 63-67) a créé un site internet et je m'adresse à vous pour le compléter, le corriger, l'étoffer. Vous y trouverez le résultat de nos recherches bien imparfaites. Nous n'avons pas encore toutes les promotions au complet, toutes les coordonnées de nos nombreux camarades. Nous y faisons figurer les documents que vous nous confiez, cartes de promo, photos, témoignages, etc...Donnez-nous également votre adresse internet ; les informations vous parviendront plus facilement. Enfin, ce site sera ce que vous en ferez : nous acceptons toutes les idées.

Gilbert CABARRY, Président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Lescar.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2004

L'an deux mille quatre, le vingt mai à dix heures trente, l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Lescar s'est réunie en Assemblée Générale au Lycée J. Monod à Lescar.

Absents excusés: MM. LAPLACE G, GANCHOU P., PAMBRUN L, BARETS P., ACIN P., LAGELOUZE J, LEMBEYE HIGUÉ H, HOURMAT H, RICOY M, DARTAU A, MARREIN J, DAVENCENS G, LACOUSTILLE L, LOUGAROT J., BAHURLET M, LARREYA P, LAFITTE A., JAUREGUY R, BROUCARET M, DESCAZEUX R, BOURTOULE JC., LABOUR J, PESQUÉ A, CASAMAYOU G, DILLENBOUG J., CASTEJON J, MIMIAGUE JP., SOULÉ JB, BONNECAZE P, ETCHEBARNE D, CASTRO A, CARRILLO H, SABLE C., ETCHEGOIN M, BERJOT JB, CASAGNAU A, GAUCHERON J, MOROT JR, PECASSOU Cl, CAZALA L, GÉRONY M, LASTRA B, TILLOUS BORDE D, BERNATÉNÉ H, LHOSTE P, LISSAR JM, MIRANDE BRET D., TREBUCQ J, CARRILLO JM , CAUHAPE J.P, PONTACQ J.F, LAPÈNE B, ROBESSON G, SARTHOU P, GÉRONY P. (Toutes nos excuses pour omission involontaire, ou quelqu'un qui a réussi à se libérer en dernière minute pour l'AG...) Cette longue liste d'excusés montre que tous ces collègues sont sensibles à ce que l'Amicale vive. Francis ACIN présente le petit message adressé par Pierre BARETS, sa santé ne lui ayant pas permis de participer à cette réunion mais soulignant combien il est présent de tout coeur par la pensée à cette rencontre amicale.

Ordre du Jour :

Le Président Michel ARRIBE remercie tous les membres présents et propose de traiter l'ordre du jour.

Il est à noter que le Conseil d'administration n'a pas été réuni depuis la dernière assemblée générale

1. **La pose de la plaque commémorative** prévue en octobre 2003 n'a pas pu être organisée suite à différentes raisons liées notamment au changement d'Inspecteur d'Académie pas favorable à un mercredi pour cette cérémonie en raison du plan « Vigipirate » et à l'indisponibilité des élus engagés par les élections...

Il est cependant rappelé que cette cérémonie devra être organisée impérativement en 2004 par respect de l'engagement pris auprès des plus anciens de nos adhérents.

2. **Le lieu et la date de l'Assemblée générale** sont évoqués. Jean François Olharan considère que l'on devrait tenir compte de la baisse très sensible des participants sur trois ans : 120 en 2002, 70 en 2003, 50 personnes cette année sur 320 invitations envoyées. Une discussion est engagée au cours de laquelle on relève que :

- cette journée pourrait être proposée tous les deux ans; certaines promos pouvant, elles, se réunir chaque année.
- la fin d'année scolaire est lourde pour les collègues qui sont en activité, pourquoi ne pas changer la date et la période ?
- l'Ascension en 2005 tombe dans la période des vacances de printemps.
- statutairement, l'assemblée doit être réunie chaque année.
- la date de l'Ascension a un caractère symbolique pour notre amicale.
- l'on rencontrerait les mêmes difficultés le samedi ou le dimanche.

- le fichier doit être complété, 180 envois ont été faits en janvier en vue de préparer l'annonce de l'assemblée générale.
- peu de retours de documents ont été enregistrés afin de composer la brochure.

L'assemblée décide de maintenir le jour de l'Ascension comme date de l'assemblée générale en 2005 et de mettre à l'honneur les promotions d'avant guerre et celle de 51 - 55 correspondant au cinquantenaire de la sortie.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier:

M. Francis ACIN, Trésorier de l'Amicale, présente à l'Assemblée le bilan financier 2003-2004. Il précise que la trésorerie actuelle comprend un CCP classique et un compte titres avec 6 SICAV monétaires spécifiques aux associations.

- CCP avec un solde au 31.12.03 de 1610,04 €
- Compte titres dont la composition n'a pas évolué depuis la dernière assemblée générale. Valeur liquidative au 31.12.03 de 2 586,36 €

Dépenses de l'année 2003 :

2649,43 € pour affranchissement, frais de duplication, courriers, brochure, et dépenses liées à l'A.G.

Recettes :

Adhésions + Repas de l'Ascension 2003 + quelques Livres EN 3 000 €

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Montant de la cotisation

L'assemblée maintient à l'unanimité le montant de 10 € pour la cotisation 2004.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le tiers renouvelable en cette année 2004 est réélu à l'unanimité : MM. PARIBAN, CABARRY, SAPPARART, SALAGOITY, BASLY, ROBESSON.

Le Président rappelle la suite du programme de la journée: Apéritif-dégustation au Cru Larroze à Saint-Faust et le repas à la salle des fêtes de Laroin. A noter que toute la partie gastronomique a été concoctée par Gérard POMMÈS et son épouse, déjà en action à l'heure de cette réunion.. L'assemblée leur adresse leurs chaleureux remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 50 minutes..

Le Secrétaire J.L Miremont
Le Président M. Arribe

Election Bureau :

À l'issue de l'Assemblée Générale, il est procédé à l'élection du Bureau.
Sont élus : Président : Gilbert CABARRY

Secrétaire : Jean-François OLHARAN
Secrétaire-adjoint : Jean-Louis MIREMONT
Trésorier : Francis ACIN
Trésorier adjoint : Jean-Pierre MAITIA

Hommage à Pierre Barets *



Pour ceux qui ont été ses élèves à l'Ecole Normale de Lescar, puis à l'I.U.F.M, Pierre BARETS, le prof de gym, restera à jamais **Monsieur BARETS** : un homme volontaire et bon, profondément attaché aux valeurs laïques et républicaines. Il se faisait une haute idée de l'Ecole, des missions qui lui sont dévolues, et de « ses » instituteurs.

Ils étaient ses petits, il les suivait avec une énorme affection et tout autant de discrétion dans le cours de leur vie.

Pierre BARETS était un formateur. Avec le Directeur d'alors M. BERTHOUL, il s'employait à ce que les futurs maîtres passés sous leur coupe soient mûrs pour affronter le terrain dès leur sortie de l'E.N, même s'ils n'avaient pas encore vingt ans.

L'enseignement du sport , pour lui, n'était pas une matière au rabais mais une véritable éducation aux valeurs morales, sociales et citoyenne, un apprentissage de la vie, un levier d'accomplissement.

Se sachant gravement atteint par la maladie, il avait préparé son passage, demandant que sur le faire – part de son décès ne soit inscrite que la mention « ancien élève de l'Ecole Normale de Lescar ». Belle leçon d'humilité de la part d'un homme qui professa à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique, fut secrétaire général puis président national de l' U.S.E.P(Union sportive de l'enseignement primaire), tout en gardant un lien solide avec le terrain : il entraînait les rugbymen de l'Avenir Lescarien, menait ses élèves fort loin en championnat de France USFEN et avait relancé les lendits avec son complice Robert COUDASSOT.

Daniel Cabarry

* Article paru dans la presse locale

Texte de la plaque commémorative déposée le 23 avril 2005 au Lycée J.Monod, Ex-Ecole Normale, à Lescar(Remerciements à Mme Couret, Proviseur de l'établissement)

Au XVIIIème , Collège de l'ordre religieux des Barnabites ,
aujourd'hui **Lycée Jacques MONOD**, cet établissement garde sa
vocation de lieu d'éducation et de formation .

Il fut , de 1845 à 1977 , l'**ECOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS** du Département.

Hommage soit rendu aux promotions d'ELEVES-MAITRES , à
leurs Professeurs
et à leurs DIRECTEURS , bons et loyaux serviteurs de l'ECOLE
LAÏQUE.

Se sont succédé à sa direction après la Grande Guerre:

M. A. ETCHART	(1919-1943)
M. R. BERTHOUL	(1948-1971)
M. A. EYGUN	(1971-1975)
Mme A. DALLAS	(1975-1977)

Cette plaque a été apposée en 2005 à l'initiative de
l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Lescar

Programme de la journée du 23 avril 2005

- * 9h30 : Assemblée générale de l'Amicale

- * 11 h : Pose de la plaque commémorative

- * 11h30 : Vin d'honneur
 - Visite de l'exposition consacrée à l'E.N. réalisée par Coy Jean.
 - Présentation du site internet

- * 12h30 : Repas dans l'enceinte de l'Ecole Normale.

- * 16 h : Projection sur grand écran du match Stade Français-Biarritz (demi-finale de la Coupe d'Europe).

- 18 h : fin

Accès au site internet de l'Amicale :

(création José Véron-Durand, promo 63-67)

en.lescar.free.fr